



BANTZENHEIM, le 09.05.2019

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 2 AVRIL 2019 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Christine HEBERT, Marcelle ONIMUS, Linda MANA, Carole KHOTBI.

Absents excusés : M. Pierre REMY.

Mme Valérie BUCH, procuration à M. Frédéric BRENDER.

Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Daniel GODINAT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 27.03.2019

◆

**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du procès-verbal de la précédente séance.**
2. **Compte administratif 2018 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, commune.**
3. **Compte de gestion 2018 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, commune.**
4. **Affectation du résultat 2018.**
5. **Budget 2019 :**
  - ↳ Eau/assainissement
  - ↳ Lotissement des Eglantines
  - ↳ Commune :
    - Vote des subventions communales.
    - Vote du taux des 3 taxes.
    - Vote du budget.
6. **Conventions M2A/SPLEA : transfert compétence Commune/SPLEA, groupement délégation service public, tarification.**
7. **Convention M2A/Commune : transfert des zones d'activité.**
8. **Informations présentées par les adjoints.**
9. **Divers.**

◆

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**2. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : EAU/ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT DES EGLANTINES, COMMUNE**

Sous la présidence de Mme Edith ZANINETTI, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2018 :

## **2.1 Service Eau/Assainissement**

Section d'exploitation :

↵ Dépenses	289 758,35 €
↵ Recettes	326 590,28 €
↵ Résultat de l'exercice 2018	36 831,93 €
↵ Résultat antérieur	186 033,46 €
↵ Résultat de clôture 2018	222 865,39 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	115 704,62 €
↵ Recettes	445 892,40 €
↵ Résultat de l'exercice 2018	330 187,78 €
↵ Résultat antérieur	- 159 128,46 €
↵ Résultat de clôture 2018	171 059,32 €

soit un excédent global de clôture de 393 924,71 €.

## **2.2 Lotissement des Eglantines**

Section de fonctionnement :

↵ Dépenses	995 851,49 €
↵ Recettes	0,00 €
↵ Résultat de l'exercice 2018	- 995 851,49 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	0,00 €
↵ Recettes	0,00 €
↵ Résultat antérieur	- 197 990,63 €

soit un résultat de clôture 2018 - 1 193 842,12 €

## **2.3 Commune**

Section de fonctionnement :

↵ Dépenses	2 493 377,76 €
↵ Recettes	3 787 252,04 €
↵ Résultat de l'exercice 2018	1 243 874,28 €
↵ Résultat antérieur	4 127 437,19 €
↵ Résultat de clôture 2018	5 371 311,47 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	2 972 895,46 €
↵ Recettes	2 982 614,50 €
↵ Résultat de l'exercice 2018	9 719,04 €
↵ Résultat antérieur	- 1 815 097,23 €
↵ Résultat de clôture 2018	- 1 805 378,19 €

soit un excédent global de clôture de 3 565 933,28 €.

### **3. COMPTE DE GESTION 2018 : EAU/ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT DES EGLANTINES, COMMUNE**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion des budgets Eau/Assainissement, lotissement des Eglantines et Commune, dressé par le Trésorier pour l'exercice 2018, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

### **4. AFFECTATION DU RESULTAT 2018**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2018 ainsi :

#### **4.1 Service Eau/Assainissement**

↳ Exploitation : excédent reporté	171 059,32 €
↳ Investissement : excédent reporté	222 865,39 €

#### **4.2 Lotissement des Eglantines**

Fonctionnement : déficit reporté	995 851,49 €
↳ Investissement : déficit reporté	197 990,63 €

#### **4.3 Commune**

↳ Fonctionnement : excédent reporté	3 565 933,28 €
↳ Investissement : déficit reporté	1 805 378,19 €

### **5. BUDGET 2019**

Après examen et sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal vote les budgets de l'exercice 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

#### **5.1 Service Eau/Assainissement**

↳ Fonctionnement	499 866,00 €
↳ Investissement	449 060,00 €

#### **5.2 Lotissement des Eglantines**

↳ Fonctionnement	995 000,00 €
↳ Investissement	197 991,00 €

#### **5.3 Commune**

##### **5.3.1 Vote des subventions communales**

Le Conseil Municipal vote les différentes subventions communales pour un montant global de 80 000,00 € comprenant une réserve de 30 102,00 €.

##### **5.3.2 Vote du taux des 3 taxes**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux fixés l'an passé, à savoir :

↳ Taxe d'habitation	3,14
↳ Taxe foncière sur le bâti	3,05
↳ Taxe foncière sur le non bâti	11,16

### **5.3.3 Vote du budget Commune**

↳ Fonctionnement	6 520 276,00 €
↳ Investissement	7 056 379,00 €

Les principaux travaux concernent le solde des travaux de la salle des sports, la construction du pôle médical, l'aménagement de la Maison pour Tous, le reste des crédits étant affectés aux acquisitions et travaux divers.

## **6. CONVENTIONS M2A/SPLEA : TRANSFERT COMPETENCE COMMUNE/SPLEA, GROUPEMENT DELEGATION SERVICE PUBLIC, TARIFICATION**

La CCPFRS avait conclu deux contrats de délégation de service public avec la SPLEA qu'elle a transféré à M2A, l'un concernant la gestion des sites petite enfance, l'autre concernant la gestion des accueils périscolaires, extra scolaires et l'animation jeunesse.

A titre d'expérimentation, M2A a repris l'intégralité des compétences objet de la DSP, notamment celles relatives à l'extra scolaire et à l'animation jeunesse. A compter du 01/01/2019, échéance de la période légale transitoire, ces compétences sont restituées aux communes qui bénéficient de compensations financières.

Le contrat de délégation de service public ayant pour objet la gestion des sites périscolaires, extra scolaires et l'animation jeunesse arrivant à échéance au 31/08/2019, il convient de procéder à son renouvellement. Le contrat sera négocié sans publicité ni mise en concurrence, directement avec la SPLEA.

Par ailleurs, dans la mesure où les activités périscolaires et extra scolaires sont regroupées dans les mêmes bâtiments, les 6 communes compétentes dans le domaine de l'accueil du matin, de l'extra scolaire et de l'animation jeunesse, et M2A compétente dans le domaine du périscolaire midi et soir, souhaitent constituer un groupement d'autorités concédantes dans un souci d'une bonne gestion.

Les différentes conventions doivent être approuvées par les Conseil Municipaux des 6 communes.

Le transfert des compétences de prise en charge des enfants les matins, les mercredis et extra scolaires aux communes de la bande rhénane nécessite de définir une tarification propre à ces communes, qui sera étudiée lors du prochain conseil d'administration de la SPLEA.

Mais afin de ne pas retarder la mise en place des procédures, le Conseil Municipal décide d'approuver les conventions à venir, entérine les décisions qui seront prises lors du CA du 24/04/2019 et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ces différents points.

## **7. CONVENTION M2A/COMMUNE : TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITE**

La convention a pour objet de fixer les conditions de transfert de la compétence de gestion et d'entretien de nos zones d'activités ou artisanales, rue de Sappenheim et rue des Deux Rives.

Le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise le Maire à la signer.

## **8. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS**

<b>Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire</b>
--

### **8.1 Syndicat d'assainissement**

Réunion du SMRA 68 → présentation du programme de l'Agence Rhin Meuse sur 6 ans dont la priorité est l'adaptation au changement climatique – Réduction des subventions

et disparition des primes de bon fonctionnement conformément aux orientations gouvernementales.

**8.2 Commission Info** : réunion le 3 avril pour préparation du bulletin communal.

**8.3 Opération Haut-Rhin propre** : fixée au 04/05/2019.

#### **8.4 Participation citoyenne**

La convention avec le Sous-Préfet et la Commune de BANTZENHEIM a été signée le 28 mars. Le 1<sup>er</sup> avril, rencontre à la gendarmerie de SAUSHEIM avec les référents pour expliquer le bon fonctionnement de la Participation Citoyenne ainsi que le rôle des référents.

Une réunion publique aura lieu le 29 avril à 18 heures à la salle des fêtes. Ultérieurement.

Une réunion est prévue pour les seniors courant septembre ou octobre.

**Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

#### **8.5 OMSAL**

Assemblée Générale : bonne présence des membres, accueil au sein de l'OMSAL de l'association "Festivités et Traditions".

Pas de changement au bureau de l'OMSAL, solde en banque important.

#### **8.6 Médiathèque**

Réunion de la commission : budget prévisionnel de 1 725 – 1 775€ (qui couvrira l'achat de deux spectacles jeunesse + cachet Voolp) :

- ↪ Spectacle "L'Italie qui chante". Pour Tous Publics (à partir de 7 ans) le jeudi 28 mars 2019 à 20 h dans la Maison du Citoyen (prise en charge par la Médiathèque Départementale).
- ↪ Spectacle - Théâtre d'objets sur vélo "Les Saizons de Suzon" (pour les 3-10 ans) le mercredi 12 juin 2019 à 14 h 30 dans la Salle des Fêtes. Budget : 599 €.
- ↪ VOOLP 2019 en octobre 2019 : 3 choix à envoyer à la MD68, CACHET à NOTRE CHARGE, frais d'hébergement et de déplacement pris en charge par la MD68. Budget : 600-650 €.
- ↪ Spectacle "En roulotte" ou "Une étoile dans la neige" : spectacle de marionnette sur le thème de Noël/l'hiver le mercredi 11 décembre 2019 à 14 h 30 dans la Salle des Fêtes. Budget : 525 €.
- ↪ Conférence "Comprendre la méditation : Rêverie romantique ou thérapeutique de la vie intérieure !" par Alain Taubert le mardi 24 septembre 2019 à 20 h dans la Maison du Citoyen de la Commune.

#### **8.7 Ecoles**

Conseil d'école.

Décision Inspection Académique pour la carte scolaire 2019/2020. Maintien 5 classes à CHALAMPE et 3 à BANTZENHEIM, courrier à l'IEN pour rappeler la répartition équitable

(4 classes pour chaque commune), la demande a été prise en compte par l'IEN, une réunion sera programmée avec maires, adjoints et directrices avec l'IEN.

Kermesse : cette année, l'équipe enseignante a décidé de faire la kermesse pour les enfants sur le temps scolaire. A partir de 16 h 00, cette dernière sera ouverte aux parents.

Un Conseil d'Ecole commun avec l'école de CHALAMPE est demandé. Cela sera envisagé pour le dernier Conseil d'Ecole de la manière suivante : un début en commun, afin de préparer au mieux la prochaine rentrée puis les deux écoles se sépareraient, afin d'évoquer les points qui leur sont propres.

### **8.8 Forum M2A**

Université populaire du Rhin : présentation de l'association et des activités.

Intervention mise en place d'une fusion entre UP REGIO et UP Rhin.

**Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

### **8.9 SIAEP BANTZENHEIM/RUMERSHEIM**

Budget → pas d'augmentation du prix de vente de l'eau. Evocation du transfert de la compétence eau.

### **8.10 Assemblée Générale des Donneurs de sang**

Activités traditionnelles : collectes de sang, participation à la fête des rues.

**Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire**

**8.11 Assemblée Générale des Seniors** le 19/03/2019 : 39 inscrits. Bonne participation. Présentation de leurs activités (pas en juin).

### **8.12 Salle des sports**

Lors de la réunion de commissions réunies, le Conseil Municipal avait évoqué le souhait de réaliser une salle de convivialité. Cette décision est actée. La réception du chantier a eu lieu le 26 mars, et le passage de la commission de sécurité le 28 mars qui a émis un avis favorable. Quelques petits travaux à terminer.

### **8.13 Rénovation presbytère**

La rampe a été réalisée. La sage-femme s'installera fin avril.

**8.14 Rue du Nouveau Quartier** : démarrage des travaux d'AEP le 15 avril.

**8.15 Aménagement de la Maison pour Tous** : rendez-vous avec Familles Solidaires le 5 avril.

**8.14 Rue du Général de Gaulle** : réalisation des trottoirs le 5 avril mais il reste quelques câbles à enterrer.

### **8.16 Réunions diverses**

A participé le 21 mars à une réunion à ILLZACH portant sur la prise en charge des personnes âgées seules et le 30 mars à une réunion organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin concernant la communication en période pré-électorale.

## **9. DIVERS**

### **9.1 Droit de préemption urbain**

Demande présentée par Maître Hubert FRITSCH, notaire à MULHOUSE, pour une propriété sise lotissement Les Prairies du Grand Canal, cadastrée section 5 n° 384/72 et 385/72 d'une superficie de 11,86 ares.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

**9.2 Réunion cantonale** : le 8 avril à 18 h 30 à la salle des fêtes d'OTTMARSHEIM.

### **9.3 Pôle médical**

L'ouverture des plis aura lieu le 4 avril de 16 h à 18 h. Une réunion de synthèse s'ensuivra pour les personnes ne pouvant être présentes à l'ouverture des offres.

### **9.4 Site STOCAMINE**

M. le Maire précise que la motion demandant le déstockage total des déchets dangereux a été adoptée par l'ensemble des maires des communes de la M2A. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

### **9.5 Grand débat national**

Les cahiers de doléances sont consultables au service des archives à COLMAR.

### **9.6 Musée de la moto : Assemblée Générale de l'association Les Amis du Musée de la Moto**

Très active. Beaucoup de sorties sur des salons. Remise de la médaille communale à M. Raymond LEMOINE pour son investissement dans l'association.

### **9.7 Anniversaires**

M. Auguste ONIMUS, 90 ans.  
Mme Angèle WEBER, 92 ans.

### **9.8 Noces de diamant** : M. et Mme Ali EL BASRI.

Remerciements de leur part.

Séance close à 23 h 15.